XXIII.—Les élèves dont les parents résident dans la ville ou la paroisse de Nicolet, sont seuls admissibles comme externes au Cours Classique.

du

n-

ne

es,

u-

le

u-

'n-

00

00

00

00

00

00

et

n

e

XXIV.—Le blanchissage se fait en dehors de la maison par les parents ou à leurs frais. Le prix ordinaire est de 60c. par mois.

XXV.—Le Séminaire ne fournit que le pain à la collation (à 4h. P. M.), excepté le dimarche. Cependant les élèves qui désirent se procurer quelqu'autre chose peuvent le faire à leurs propres frais.

XXVI.—Les élèves malades sont traités à l'hôpital intérieur du Séminaire, à raison de 20c. par jour pour les pensionnaires et de 35c. pour les quart-pensionnaires.

Dans le cas de maladies qui nécessitent des soins ou des précautions plus qu'ordinaires, les élèves sont placés dans un hôpital extérteur appartenant au Séminaire, et confiés aux soins de personnes choisies spécialement pour cela. Le prix est de 40c. par jour, et si l'état du malade exige surveillance de nuit, le prix est de 50c.

XXVII.—Les soins du médecin sont à la charge du Séminaire

XXVIII.—Tous les élèves doivent rentrer au jour fixé pour l'ouverture de l'année scolaire. Les parents sont priés de ne pas retarder le retour de leurs enfants, après les vacances, à cause des graves inconvénients qui s'en suivent dans le cours d'études.

BACHELIERS DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL DEPUIS L'AFFILIATION.

1º Bacheliers ès Sciences.

1863—Conrad Gill.

1869—Zoël Lambert. 1870—Honoré Julien.

1871-Frédéric Thétreault.

Arsène Piché. Arthur St-Louis: